



**UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ**



22 juin 2021



**Vers de nouveaux statuts**

## Processus

- **Accompagnement régulier par la DGESIP**
  - lien avec les autres directions concernées du Mesri ( DRH-DAJ-DAF) et les autres ministères (Bercy, ministère de la transformation et de la fonction publique, MAA)
  - préparation du projet de décret en même temps que les projets de statuts
  
- **Chemin de validation des statuts/décret**
  - Présentation au CT d'UBFC pour avis sur le projet de texte
  - Vote du projet en CM : avis favorable nécessaire à la majorité des 2/3
  - Délibération à la majorité absolue des administrateurs en exercice au CA UBFC (27 mai?)
  - Avis des 2 organismes nationaux consultatifs : CNESER et CNESERA
  
- **Cosignataires du Décret**
  - MESRI
  - Bercy (ministre Économie Finances et Relance + ministre délégué chargé des comptes publics)
  - Ministre de la Transformation et de la Fonction publique
  - Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
  
- **Délais approximatifs : entre 8 et 10 mois après passage en CA**

## Objectifs visés

- Créer une communauté d'intérêts entre les établissements
- Améliorer :
  - le sentiment d'appartenance
  - la fluidité d'action
  - la visibilité de l'ESR régional
- Renforcer les compétences

### **Ambition pour le site. Être identifié comme un site universitaire qui :**

- adresse des défis scientifiques et sociétaux qui définissent sa signature
  - Matériaux avancés et systèmes intelligents pour la société;
  - Territoires, environnement, aliments;
  - Santé, soins individualisés et intégrés;
  - ...
- met en avant le lien formation-recherche, l'innovation pédagogique et la qualité d'accueil des étudiants et des personnels
- est un acteur économique de son territoire

## *Positionnement d'UBFC*

- Au service du déploiement des politiques portées collectivement
- Porte étendard de l'ESR régional
- Chef de file pour la coordination de l'offre de formation et de la stratégie de recherche et de transfert en région

# SOMMAIRE

## Compétences

Compétences coordonnées  
Compétences propres

## Conditions pour être membre

Obligations avec condition résolutoire  
Autres obligations

## Communauté d'intérêts

Gouvernance  
Renouvellement des conseils

## Sentiment d'appartenance ...

Double affiliation des étudiants  
Double affiliation des personnels  
Siège partagé  
Signature scientifique, classements et relations internationales

- **Renforcement des compétences propres**
  - Recherche
  - Cursus masters recherche-doctorat
  - internationalisation
  
- **Renforcement des compétences coordonnées**
  - Vie étudiante, promotion sociale et situation de handicap
  - Culture
  - Numérique
  - Relations internationales
  - Communication
  - Offre de formation
  - Entrepreneuriat étudiant
  - ...

# SOMMAIRE

## Compétences

Compétences coordonnées  
Compétences propres

## Conditions pour être membre

Obligations avec condition résolutoire  
Autres obligations

## Communauté d'intérêts

Gouvernance  
Renouvellement des conseils

## Sentiment d'appartenance ...

Double affiliation des étudiants  
Double affiliation des personnels  
Siège partagé  
Signature scientifique, classements et relations internationales

# Conditions pour être membre

## *Obligations avec condition résolutoire*

- 1° Intégrer UBFC en tant que tutelle de l'ensemble des unités de recherche ;
- 2° Avoir transféré le doctorat à UBFC ;
- 3° Faire porter les projets de recherche ANR et Europe par UBFC ou par un organisme national de recherche ou un établissement de santé tutelle ;
- 4° Faire porter les projets de recherche PIA dès lors que deux membres d'UBFC au moins sont impliqués ;
- 5° Faire appliquer, pour toute publication relative à des travaux effectués dans une unité de recherche, la signature scientifique en mode mono-ligne (par unité) selon la charte de publication en vigueur. Cette charte est définie dans le règlement intérieur;
- 6° Faire apparaître UBFC dans le champ bibliométrique « Enhanced Organization Name » de toutes les publications scientifiques. Une tolérance est acceptée pour les écoles d'ingénieurs et de management qui visent des classements nationaux. Elles peuvent apparaître également dans ce champ ;
- 7° Appliquer le principe du double sceau, du double logo et de la double signature sur tous les diplômes. Ces appositions n'emportent aucune conséquence en termes de responsabilité d'UBFC sur l'accréditation des établissements membres et inversement.

- 8° Prendre les dispositions pour que tous les Mémoires d'entente stratégiques, en lien avec les axes différenciants, soient désormais signés par UBFC, manifestant ainsi qu'UBFC est le seul établissement de l'ESR au périmètre de la région BFC;
- 9° Mobiliser, au travers d'une convention de moyens entre les établissements membres et UBFC, les ressources humaines et financières qui contribueront à l'exercice des compétences d'UBFC.

## *Autres obligations*

- 1° Faire apparaître la mention « Membre de UBFC » sur le sceau de l'établissement ;
- 2° Favoriser l'insertion des chercheurs et enseignants-chercheurs au sein des unités de recherche du site ;
- 3° Afficher l'appartenance à UBFC aux entrées principales de tous les bâtiments accueillants du public et/ou des étudiants ;

# SOMMAIRE

## Compétences

Compétences coordonnées  
Compétences propres

## Conditions pour être membre

Obligations avec condition résolutoire  
Autres obligations

## Communauté d'intérêts

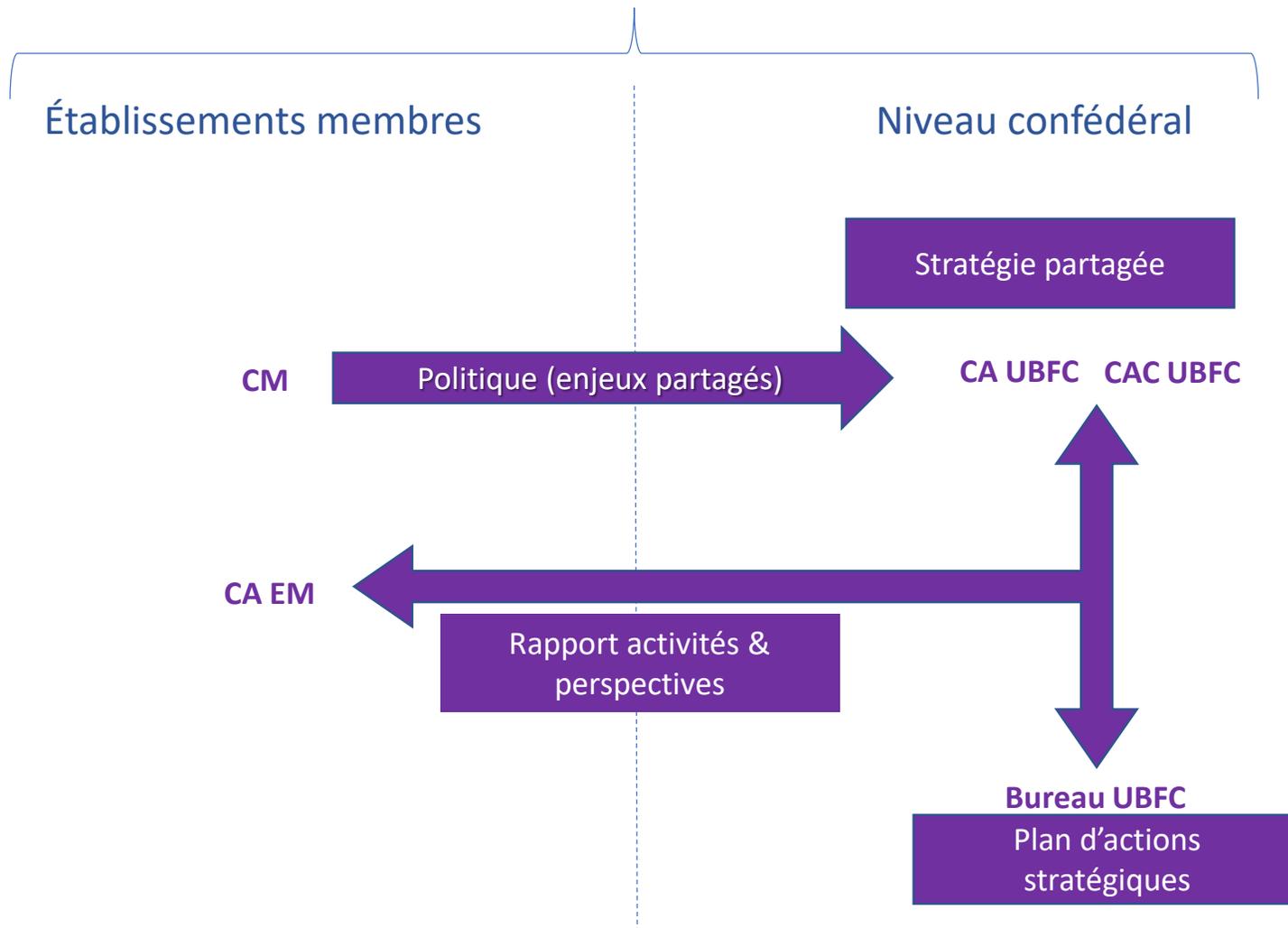
Gouvernance  
Renouvellement des conseils

## Sentiment d'appartenance ...

Double affiliation des étudiants  
Double affiliation des personnels  
Siège partagé  
Signature scientifique, classements et relations internationales

# Créer une communauté d'intérêts - Gouvernance

#TousUBFC



# Créer une communauté d'intérêts - Gouvernance

- ❑ UBFC est administrée, pour la mise en œuvre des orientations et des politiques définies par le conseil des membres, par un conseil d'administration assisté d'un conseil des affaires académiques.
  - Le conseil des membres définit les politiques et les actions que les établissements membres veulent porter ensemble et dont ils confient la mise en œuvre à UBFC. Il interagit au moins annuellement avec le conseil d'administration pour présenter ses attentes.
- ❑ Elle est dirigée par un président, assisté d'un bureau, pour la mise en œuvre des plans d'action en réponse aux attentes des établissements membres.
  - le président est élu, sur proposition du conseil des membres, par le conseil d'administration
  - un vice-président issu du collège des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens de service et de santé et un vice-président issu du collège des usagers sont obligatoires (RI)
  - Certaines délégations sont obligatoires (RI) :
    - Vice-présidence déléguée à la Formation ;
    - Vice-présidence déléguée à la Recherche ;
    - Vice-présidence déléguée aux Relations internationales ;
    - Vice-présidence déléguée à la Transformation numérique.
- ❑ UBFC comprend une administration, placée sous l'autorité d'un directeur général des services. Les principes d'organisation et de fonctionnement des services sont définis par le conseil d'administration.

# Créer une communauté d'intérêts – renouvellement des conseils

- Principe des élections pour le renouvellement des administrateurs issus des **personnels** au sein des conseils
  - chaque établissement vote pour ses représentants;
  - élection le même jour pour les conseils de l'établissement et d'UBFC sur la base de listes coordonnées;
  - remplacement des administrateurs d'UBFC lors du renouvellement des conseils des établissements membres;
  - diminution du nombre de membres dans les conseils.
  
- Principe des élections pour le renouvellement des administrateurs issus des **usagers** au sein des conseils
  - les usagers sont les étudiants qui suivent une formation au sein d'UBFC ou au sein d'un établissement membre
  - les usagers d'UBFC sont éligibles et votent au sein de leur établissement membre d'accueil
  - les membres du collège des usagers sont élus sur une liste transversale à tous les établissements membres
  - le mandat des représentants des usagers est fixé à deux ans.

# Créer une communauté d'intérêts – Conseil d'administration

		projet	actuel
Collège A	UB	2	6
	UFC	2	
	Ecoles	2	
Collège B	UB	2	6
	UFC	2	
	Ecoles	2	
Collège C	UB	2	6
	UFC	2	
	Ecoles	2	
	UBFC	1	
Collège D		6	6
Représentants des établissements membres		7	7
Organismes nationaux de recherche présents sur le site		3	2
Etablissements de santé régionaux		2	2
Conseil régional		1	2
EPCI		4	4
Représentants du monde socio-économique		2	2
CESER			2
		44	45

# Créer une communauté d'intérêts – Conseil des affaires académiques

Le conseil des affaires académiques peut siéger en formation plénière ou en commissions.  
Le conseil des affaires académiques siégeant **en formation plénière** est consulté sur :

- 1° Les modalités de coordination de l'offre de formation et de la stratégie de recherche et de transfert ;
- 2° Le schéma directeur de la vie étudiante et de promotion sociale ;
- 3° La demande d'accréditation mentionnée à l'article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- 4° Le contrat de site.

Le conseil des affaires académiques siégeant en formation plénière peut émettre des vœux sur tout sujet d'intérêt commun.

Le conseil des affaires académiques siégeant **en commissions** propose au conseil des membres et au conseil d'administration la mise en œuvre de projets académiques ou scientifiques pour lesquels la coopération entre établissements membres est primordiale.

A cet effet, le conseil des affaires académiques siégeant en commission peut notamment émettre des propositions sur les sujets suivants :

- Amélioration de l'offre de formation étudiante ;
- Amélioration des conditions de la vie étudiante ;
- Développement de la recherche ;
- Identification et évolution des thématiques de recherche et de formation ;
- Développement international ;
- Partenariats avec le monde socio-professionnel.

		formation et vie étudiante	recherche
Collège A	UB	1	1
	UFC	1	1
	Ecoles	1	1
Collège B	UB	1	1
	UFC	1	1
	Ecoles	1	1
Collège C	UB	1	1
	UFC	1	1
	Ecoles	1	1
	UBFC	1	1
Collège D		6	6
Etablissements de santé régionaux		1	2
EPCI		2	
CESER		1	
CROUS		1	
Lycée		1	
Personnalité qualifiée extérieure		1	1
Conseil régional			1
ONR			3
Vice-président UBFC		1	1
		24	24

# SOMMAIRE

## Compétences

Compétences coordonnées  
Compétences propres

## Conditions pour être membre

Obligations avec condition résolutoire  
Autres obligations

## Communauté d'intérêts

Gouvernance  
Renouvellement des conseils

## Sentiment d'appartenance ...

Double affiliation des étudiants  
Double affiliation des personnels  
Siège partagé  
Signature scientifique, classements et relations internationales

# Améliorer le Sentiment d'appartenance, la Fluidité d'action & la Visibilité

## *Double affiliation à UBFC et à un Etablissement membre (EM)*

### ■ Étudiants

- 1 inscription = 2 affiliations : EM et UBFC
- double sceaux, logos et signatures (EM et UBFC) sur tous les diplômes

# Améliorer le Sentiment d'appartenance, la Fluidité d'action & la Visibilité

## *Double affiliation à UBFC et à un Etablissement membre (EM)*

### ■ Personnels

- Délégation de signature
  - Le président peut déléguer sa signature à des agents placés sous son autorité;
  - Le président peut également déléguer sa signature ou une partie de ses pouvoirs au chef de l'établissement membre...peuvent eux-mêmes déléguer leur signature à des agents placés sous leur autorité.
- Création d'une porosité entre les services support/soutien d'UBFC et des EM
  - Les compétences *[propres]* sont pleinement exercées par UBFC qui s'appuie également sur les établissements membres, tant au point de vue de l'affectation des moyens que de la mise en œuvre.
  - Exerce des compétences de coordination relatives aux activités et aux services des membres en vue de renforcer leur cohérence et leur complémentarité, notamment par la constitution de pôles thématiques et fonctionnels dont le contenu est précisé par le règlement intérieur.
- Consolidation de l'ensemble des personnels pour intégration dans les classements
  - UBFC est mentionnée dans les classements nationaux et internationaux relatifs aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche au titre de l'ensemble de ses établissements membres...

# Améliorer le Sentiment d'appartenance, la Fluidité d'action & la Visibilité

## *Principe du siège partagé (Besançon & Dijon)*

- répartition des services de soutien et de support d'UBFC (sans mobilité géographique imposée);
- 2 adresses administratives;
- alternance des assemblées;
- présence de la gouvernance sur les 2 sites.

# Améliorer le Sentiment d'appartenance, la Fluidité d'action & la Visibilité

## *Signature scientifique, Classements & Relations Internationales*

- Signature scientifique UBFC;
- Consolidation des classements à l'échelle du site;
- Coordination de la politique de relations internationales à l'échelle du site.

